ALLIANCE
VERTE

2018

RAPPORT DE PERFORMANCE

MOT DU PRÉSIDENT DU C.A.

Quel plaisir de présider le conseil d'administration de l'Alliance verte au cours de la dernière année. En tant que membre du c.a. depuis 2013, je suis constamment impressionné par ce que l'organisation accomplit grâce à son personnel réduit mais compétent, avec l'appui bénévole du membership de l'Alliance verte. Le temps, l'énergie et l'expertise que tant de membres consacrent régulièrement aux comités régionaux, aux groupes de travail et/ou au colloque annuel GreenTech sont impressionnants.

C'est pour moi un honneur de présider le c.a. alors que ce programme de certification environnementale de premier plan pour l'industrie maritime nord-américaine élargit considérablement son étendue, sa portée et ses efforts, à un moment critique pour l'avenir de la planète.

L'Alliance verte grandit et s'améliore! Les participants, dont le nombre est en constante progression, mesurent maintenant leur performance environnementale pour un nombre accru d'enjeux environnementaux. Ils doivent aussi répondre à des critères plus exigeants pour atteindre les mêmes niveaux de performance. On ne s'assoit pas sur nos lauriers à l'Alliance verte!

L'organisation a reçu 144 rapports d'auto-évaluation pour 2018, soit une augmentation de 17% par rapport à l'année précédente. Ces 21 évaluations supplémentaires représentent la plus importante augmentation de nouveaux participants déclarant leurs résultats pour la première fois depuis la création du programme en 2007. Il est valorisant de constater à quel point le programme de certification de l'Alliance verte est reconnu par de plus en plus d'entreprises comme une approche ambitieuse mais réalisable pour favoriser le développement durable grâce à un cadre détaillé, traitant d'enjeux environnementaux prioritaires.

C'est également formidable de constater qu'il y a maintenant autant de port américains que canadiens participant au programme. Alors que la croissance au Canada a pris les devants – la plupart des administrations portuaires adhérant rapidement – l'ajout continu de ports américains renforce encore plus la position de l'Alliance verte à titre de programme de certification environnementale de premier plan en Amérique du Nord. Il ne fait aucun doute que la collaboration officielle amorcée en octobre 2013 avec l'American Association of Port Authorities (AAPA), organisation que j'ai également eu le plaisir de présider l'année dernière, a eu un impact direct sur la croissance du nombre de ports américains participant à l'Alliance verte, qui est passé de cinq, à la création du programme, à 22 aujourd'hui.

À mes yeux, les résultats de performance pour 2018 sont satisfaisants. La moyenne globale des participants de l'Alliance verte a diminué de moins d'un quart de point malgré une participation accrue, de nouveaux indicateurs de rendement et des critères plus stricts pour maintenir certains niveaux existants.

Je vous encourage à prendre quelques instants pour lire attentivement les résultats de performance et les informations qui les accompagnent. Des efforts considérables sont nécessaires pour condenser les initiatives d'une année de chacun des participants et d'arriver à présenter un rapport de progression relativement simple et direct. Il démontre clairement les améliorations mesurables apportées par nos membres pour faire progresser l'excellence environnementale.

William D. Friedman

COLLABORATIONS TECHNIQUE ET À L'INTERNATIONAL

En juin 2018, l'Alliance verte et le Réseau mondial des villes portuaires (AIVP) ont signé un protocole d'entente dans le but de joindre leurs efforts afin de favoriser l'acceptabilité sociale au sein des ports. Le protocole, signé au terme de l'Assemblée générale annuelle de l'AIVP, sert de cadre de coopération afin d'encourager et améliorer les relations villes-ports.

La Society of Naval Architects and Marine Engineers (SNAME) est devenue membre Association de l'Alliance verte en mars 2019. SNAME et l'Alliance verte ont conclu un partenariat afin de poursuivre leur objectif commun de promouvoir le développement durable au sein de l'industrie maritime. Cette collaboration encouragera l'échange d'information technique entre les deux organisations pour minimiser l'impact environnemental du transport maritime.

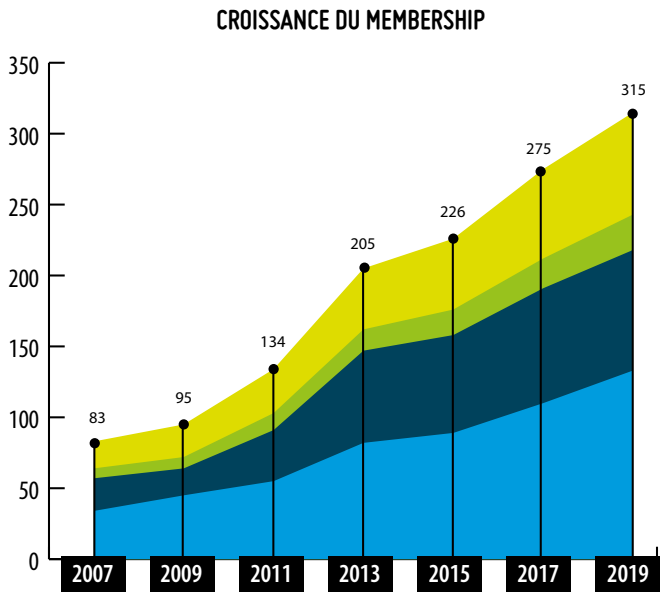

PARTICIPANTS

Les **133 participants** de l'Alliance verte sont des armateurs, des administrations portuaires, des opérateurs de terminaux et de chantiers maritimes, ainsi que les corporations de la Voie maritime qui mesurent leur performance environnementale chaque année, font vérifier leurs résultats et s'engagent à la transparence et à l'amélioration continue afin de mériter leur certification Alliance verte.

ASSOCIATIONS

Les **25 membres Association** jouent un rôle central en tant qu'ambassadeurs de l'Alliance verte en recommandant le programme de certification à leurs membres respectifs et en sensibilisant les gouvernements et les autres intervenants au programme environnemental et à ses progrès.

PARTENAIRES

Les **85 partenaire**s fournissent des services, produits, technologies et/ou équipements aux participants de l'Alliance verte leur offrant des avantages et opportunités d'améliorer leur performance environnementale.

SUPPORTEURS

Les **72 supporteur**s de l'Alliance verte appuient et encouragent l'initiative de développement durable entreprise par l'industrie maritime, notamment par l'intermédiaire des trois comités consultatifs régionaux de l'Alliance verte. Ces supporteurs contribuent à façonner et à réviser le programme de certification environnementale.

UNE PARTICIPATION EN HAUSSE CONSTANTE

L'Alliance verte est fermement établie à titre de programme de certification environnementale de premier plan pour l'industrie maritime aux États-Unis et au Canada. Son membership connait une croissance constante, avec une hausse annuelle moyenne de plus de 10% depuis sa création, il y a douze ans. Le programme comptait 133 participants au 15 mai 2019, soit 14 de plus que l'an dernier à pareille date. L'augmentation de 12% du nombre de participants enregistrée cette année indique un essor vigoureux alimenté en grande partie par les membres actuels qui recommandent le programme à d'autres, à la lumière de leur expérience positive.

Certaines compagnies participantes soumettent plus d'un rapport afin d'évaluer la performance environnementale de plusieurs terminaux ou secteurs d'activité. Par exemple, certains services de traversiers soumettent une évaluation « armateurs » pour leur flotte et une évaluation « chantier maritime » pour leur atelier de maintenance et de réparation. C'est pour cette raison que l'Alliance verte compte 133 participants mais a reçu 144 rapports de performance pour 2018.

En parallèle à une croissance et une rétention importantes du membership, une tendance constante se dégage : les participants de longue date démontrent une amélioration continue proportionnelle à leur engagement dans le programme. Les nouveaux participants commencent généralement à des niveaux inférieurs. La moyenne des participants soumettant pour la première fois leurs résultats en 2018 était de 1,8. La plupart d'entre eux nécessitent un temps d'adaptation pour se familiariser avec les critères détaillés des différents indicateurs de rendement, mesurer leurs efforts environnementaux pour leur évaluation initiale, puis établir des priorités d'amélioration. Il faut davantage de temps pour mettre en place les ressources humaines, les meilleures pratiques de gestion, les compétences externes et les nouvelles technologies ou nouveaux équipements fréquemment nécessaires pour atteindre les niveaux les plus élevés du programme.

La vaste majorité des compagnies qui adhèrent à l'Alliance verte y sont pour le long terme et considèrent le programme comme un moyen réalisable, flexible, mais toujours rigoureux et ambitieux de mesurer leurs améliorations environnementales. En fait, l'Alliance verte a conservé 85% de ses membres fondateurs qui ont adhéré au programme en 2007.

Le fait que la moyenne générale pour 2018 se situe toujours autour du niveau 3 témoigne de la rigueur du programme. Cela reflète également la difficulté de maintenir un niveau et l'élargissement de la portée du programme. Tous les critères sont régulièrement réévalués pour garantir que tous les niveaux sont suffisamment exigeants par rapport aux réglementations existantes ou imminentes, ainsi qu'en fonction de la disponibilité et de la faisabilité des nouvelles technologies et/ou des meilleures pratiques de gestion. De nouveaux indicateurs de rendement, tels que ceux concernant le bruit sous-marin qui étaient obligatoires pour la première fois lors de cette dernière ronde d'évaluation, encouragent les participants à continuellement se surpasser sur le plan environnemental.

Les résultats de 2018 démontrent que les participants continuent de relever ces nouveaux défis.

PARTICIPATION / PERFORMANCE

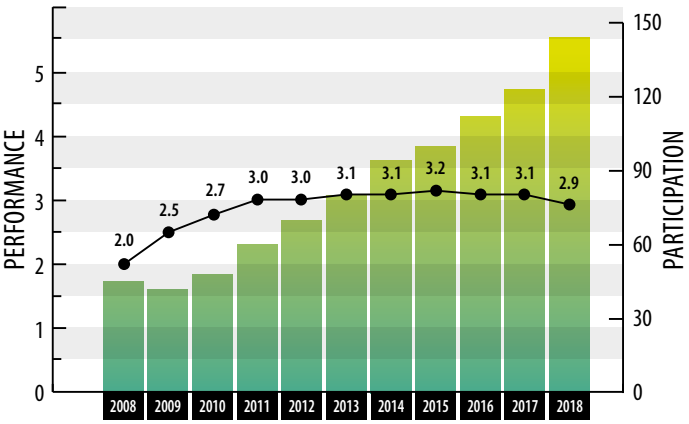

L'Alliance verte a reçu 144 rapports d'auto-évaluation pour 2018, soit une augmentation de 17% par rapport à l'année précédente.

DES AVANCÉES NOTABLES FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS

Bien que la moyenne globale pour les résultats 2018 soit passée de 3,1 à 2,9, il est intéressant de noter que toutes les catégories de participants (armateurs, administrations portuaires, corporations de la Voie maritime, terminaux et chantiers maritimes) ont enregistré des niveaux d'amélioration.

Les ports et les corporations de la Voie maritime participant à l'Alliance verte ont démontré le progrès le plus marqué, avec une hausse de 38 niveaux.

Les terminaux et chantiers maritimes réunis ont fait un impressionnant bond de 22 niveaux bien que ce soit le secteur où il y a eu le plus grand nombre de nouveaux participants s'évaluant pour la première fois (66 contre 51 l'année précédente).

AMÉLIORATION CONTINUE

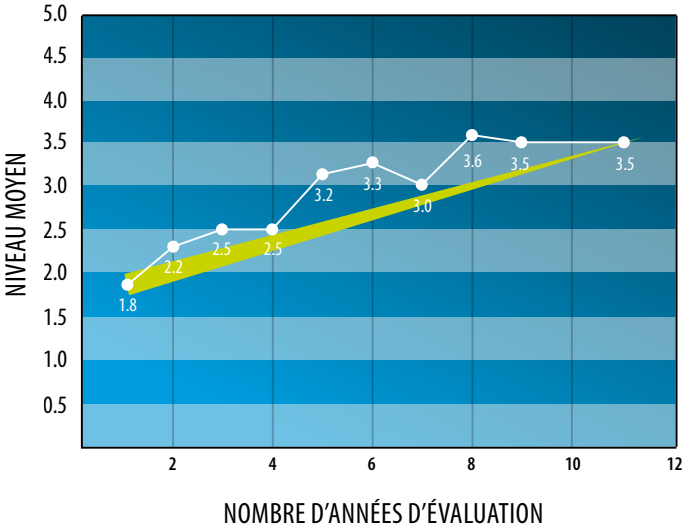

Les participants de longue date maintiennent des niveaux plus élevés dans le programme, même avec l'introduction d'indicateurs de rendement additionnels et malgré des critères plus exigeants pour maintenir les niveaux existants.

Les armateurs ont quant à eux augmenté leur performance de 17 niveaux, ce qui est remarquable étant donné que des efforts continus - en particulier un inventaire annuel - sont nécessaires pour maintenir le niveau 3 des indicateurs sur les gaz à effet de serre et sur les polluants atmosphériques.

Les améliorations globales enregistrées par les différents types de participants témoignent de la volonté réelle des participants de sans cesse faire mieux et relever les plus grands défis. Les indicateurs sur le bruit sous-marin, pour lesquels les armateurs et les administrations portuaires opérant en eau salée ont évalué leur performance pour la première fois cette année, constituent un bon exemple. Parmi les autres défis, citons la modification de l'indicateur sur les espèces aquatiques envahissantes (EAE), dont le niveau 5 oblige désormais les armateurs internationaux à installer et utiliser un système de traitement des eaux de ballast, avant l'entrée en vigueur des exigences américaines et mondiales à cet effet.

Toutefois, le pic au niveau 5 pour les résultats de l'indicateur de rendement sur les EAE illustre la plus grande accessibilité des systèmes de traitement de l'eau de ballast sur le marché. Sept des 18 armateurs concernés par l'indicateur ont atteint le niveau 5, ce qui représente une proportion de 39%. Le niveau 5 oblige les armateurs domestiques à traiter les eaux de ballast à l'aide d'un système installé sur un ou plusieurs de leurs navires. Les armateurs internationaux peuvent atteindre le niveau 5 en ayant établi des mesures d'urgence, telles que des plans d'action coordonnés avec les autorités terrestres, si un système de traitement des eaux de ballast à bord ne parvient pas, pour une raison quelconque, à respecter les normes de rejet réglementées. Le secrétariat de l'Alliance verte a noté le bond et révisera les critères actuels.

DE NOUVEAUX INDICATEURS SUR LE BRUIT SOUS-MARIN

L'Alliance verte a fait preuve de vision et d'innovation en matière de traitement du bruit sous-marin et de ses impacts sur la vie marine : d'abord avec une étude complète de la recherche mondiale sur cette question, puis avec l'ajout de nouveaux indicateurs de rendement. Les participants devaient pour la première fois rendre compte de leurs efforts pour lutter contre le bruit sous-marin lors de leurs évaluations de 2018. Les indicateurs s'appliquent aux armateurs et aux administrations portuaires opérant en eau salée. Parmi les armateurs, 60% se trouvaient aux niveaux 1 et 2, et 40% aux niveaux 3 et 4. Un tiers des ports ont évalué leur performance au niveau 2 ou supérieur. Les niveaux les plus élevés nécessitent que les participants surveillent, quantifient, collaborent et réduisent le bruit sous-marin.

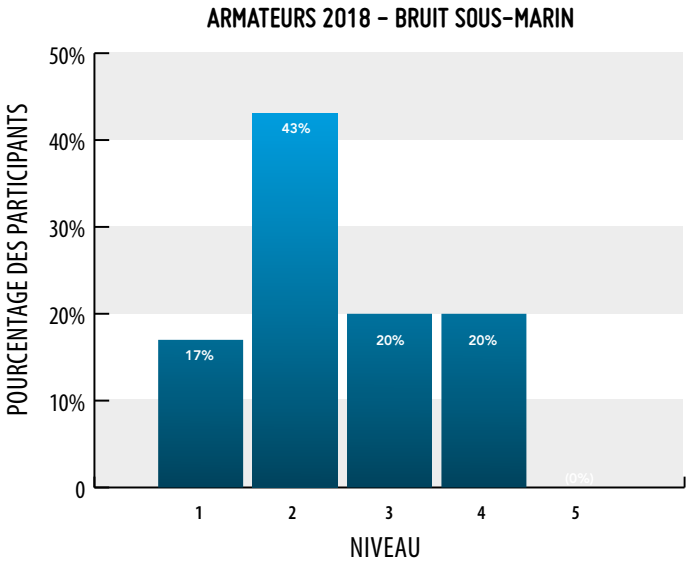

PROGRÈS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

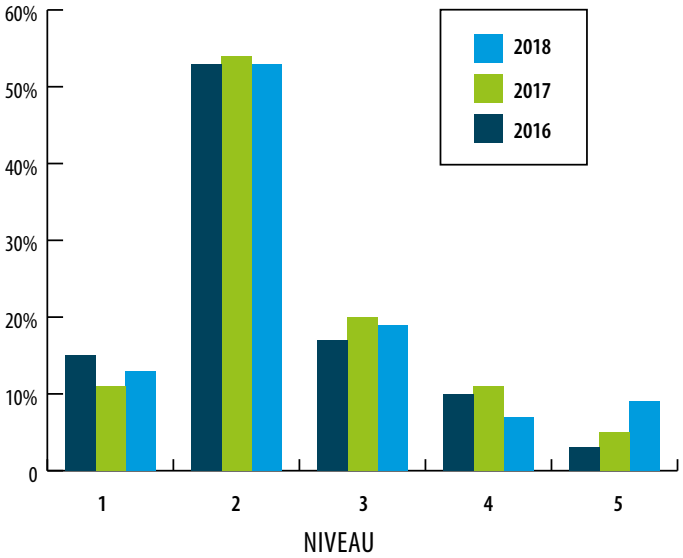

Le nombre de participants atteignant le niveau 5 pour l'indicateur de rendement sur la gestion des matières résiduelles a augmenté régulièrement chaque année depuis son introduction en 2016.

Les gains réalisés en matière de gestion des matières résiduelles reflètent le type d'amélioration obtenue en quelques années à la suite de l'ajout d'un nouvel indicateur de rendement au programme. Les résultats de 2018 montrent une amélioration d'une année à l'autre depuis que les participants ont commencé à évaluer les efforts dans ce domaine, il y a trois ans. En fait, l'indicateur de gestion des matières résiduelles est celui qui a enregistré le nombre le plus élevé de niveaux améliorés à la fois pour les résultats de 2017 (16 niveaux au total) et de 2018 (20 niveaux) - plus que pour aucun autre indicateur de rendement.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET RECONNAISSANCE

Déjà reconnu comme le principal programme de certification environnementale pour le secteur maritime en Amérique du Nord, l'Alliance verte élargit sa notoriété en participant aux discussions internationales sur l'identification des problèmes émergents, la fixation d'objectifs réalistes mais exigeants pour l'amélioration de l'environnement et la mesure des progrès.

En avril 2018, le directeur général, David Bolduc, a été invité à discuter des succès du programme de certification environnementale sur différentes tribunes, en Europe et en Asie. Son premier arrêt était à Londres, en Angleterre, pour assister aux discussions de la 72e rencontre du Comité de la protection du milieu marin (MEPC), de l'Organisation maritime internationale (OMI). Il s'est ensuite arrêté à Beijing, en Chine, pour discuter des initiatives portuaires environnementales dans le cadre du l'atelier sur le Green Ports Awards System organisé dans le cadre du forum économique intergouvernemental de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique). Puis, en octobre 2018, il a pris la parole lors de la 43ème conférence annuelle de l'Association internationale des traversiers Interferry, à Cancun, au Mexique.

L'Alliance verte a été invitée à participer à la 19e réunion du Processus consultatif officieux ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, en juin 2018, ayant pour thème le bruit sous-marin d'origine anthropique, qui se tenait au quartier général des Nations Unies à New York. À la suggestion de Transports Canada, l'Alliance verte et l'Administration portuaire de Vancouver-Fraser ont représenté le Canada lors de ces discussions. La directrice de programme de l'Alliance verte, Véronique Nolet, a présenté les indicateurs de rendement sur le bruit sous-marin. Elle a aussi pu aborder les méthodes employées pour rallier des intervenants de tous horizons vers l'objectif commun de développer des critères pour permettre aux ports et aux armateurs de mettre en œuvre de bonnes pratiques et des innovations particulières afin de réduire leurs émissions sonores et ainsi atténuer leur impact sur les mammifères marins. À la fin de janvier 2019, elle a aussi participé à l'atelier Réduire les bruits sous-marins pour protéger les milieux marins organisé en collaboration avec Transports Canada, qui se tenait au siège social de l'OMI à Londres.

UNE EXPERTISE RECONNUE

L'expertise du personnel de l'Alliance verte est de plus en plus reconnue et sollicitée par diverses organisations et communautés. Dr. Eleanor Kirtley, directrice du programme Côte Ouest & États-Unis à l'Alliance verte, a siégé au comité directeur de l'initiative Washington Maritime Blue et a contribué au projet visant à faire en sorte que l'État de Washington abrite l'industrie maritime la plus durable de la nation américaine d'ici 2050. Elle siège également à titre commissaire à l'Administration de pilotage de l'État de Washington et dirige le comité technique et recherche environnementale de SNAME.

Le directeur de programme Côte Est et Grands Lacs, Thomas Grégoire, participe aux travaux du projet lié à la Stratégie 2016 pour le réseau maritime des Grands lacs et du Saint-Laurent dont les objectifs visent notamment à doubler le commerce maritime tout en réduisant l'empreinte environnementale du réseau. Il appuie les efforts du projet de transport maritime Blue Accounting pour déterminer quelles données permettront de mieux suivre les progrès accomplis en fonction d'objectifs précis.

Comme mentionné plus haut, Véronique Nolet, directrice du programme pour le Saint-Laurent, est fréquemment sollicitée pour son expertise en matière de baleines et autres mammifères marins, ainsi que pour les effets du bruit sous-marin sur la vie et l'habitat marins. Elle siège actuellement au comité consultatif indépendant Canada – États-Unis sur le rétablissement de la baleine noire. Elle a également beaucoup collaboré au nom de l'Alliance verte avec le Réseau d'observation des mammifères marins (ROMM) en formant les capitaines et les équipages de navires à l'identification des baleines. Ces observations viennent bonifier la banque de données du ROMM, tant en nombres qu'en lieux, concernant les plus récents déplacements des baleines et autres mammifères marins.

Répétant une approche productive d'abord entreprise avec l'enjeu émergent du bruit sous-marin, l'Alliance verte a récemment complété une étude détaillée sur l'encrassement biologique des navires pour Transports Canada. S'appuyant principalement sur une revue de la littérature, mais également sur des sondages et des entretiens avec des intervenants clés, l'étude présentait les dernières avancées scientifiques mondiales, les initiatives volontaires et les réglementations existantes ou imminentes sur l'encrassement biologique. L'étude rendait également compte des divers facteurs d'influence et de leurs effets, des stratégies de gestion actuelles et des méthodes de nettoyage existantes, ainsi que de leur efficacité.

RÉVISION DU PROGRAMME EN CONTINU

Les autres changements apportés aux critères du programme 2018 incluent des exigences générales plus strictes pour l'indicateur de rendement sur la manutention et l'entreposage du vrac solide, tandis que celui sur l'harmonisation des usages requiert maintenant une optimisation des mouvements de camions pour atteindre le niveau 4. L'Alliance verte a également révisé l'indicateur sur les émissions atmosphériques de SOx et de matières particulaires (PM) pour reconnaître le GNL et/ou d'autres technologies exemplaires au niveau 5 afin d'éviter la création et le dispersement des PM.

D'autres indicateurs sont en cours d'élaboration pour les armateurs et les participants terrestres. S'ils sont adoptés par le conseil d'administration de l'Alliance verte – après une consultation approfondie avec les experts et les membres concernés – les indicateurs seront intégrés au programme 2020 et deviendront obligatoires pour l'évaluation de 2021.

Les changements incluent un nouvel indicateur de rendement sur le recyclage des navires pour les armateurs qui disposeraient d'un sous-ensemble de critères à chaque niveau de performance pour un armateur recyclant un navire au cours d'une année d'évaluation. Tous les armateurs devront développer et garder à jour des inventaires de matières dangereuses dans le cadre de cet indicateur, qui vise à améliorer la santé, la sécurité et l'environnement.

Un nouvel indicateur sur les relations avec les communautés est prévu pour permettre aux participants ayant des opérations terrestres d'évaluer leurs efforts en vue de maintenir et d'améliorer leurs interactions avec leurs communautés par le biais d'un dialogue régulier, ouvert et transparent.

INDICATEURS DE RENDEMENT ENVIRONNEMENTAUX APPLICABLES

INDICATEURS DE RENDEMENT	ARMATEURS	PORTS & VOIE MARITIME	TERMINAUX & CHANTIERS
Bruit sous-marin	■	■	
Eaux huileuses	■		
Émissions atmosphériques polluantes NOx	■		
Émissions atmosphériques polluantes SOx et PM	■		
Entreposage et manutention du vrac solide		■	■
Espèces aquatiques envahissantes	■		
Gaz à effet de serre	■	■	■
Gestion des matières résiduelles		■	■
Gestion des ordures	■		
Harmonisation des usages		■	■
Leadership environnemental		■	■
Prévention des fuites et déversements		■	■

DES FAITS ET DES CHIFFRES

83%

La majorité (83%) des armateurs devant s'évaluer pour le bruit sous-marin ont atteint le niveau 2, qui demande une connaissance des zones sensibles dans les eaux canadiennes et américaines afin de déterminer si leurs navires y transitent. Auquel cas, le capitaine et l'équipage de chaque navire doivent être informés de ces zones sensibles.

La plupart des participants (83%) de l'Alliance verte affichent maintenant une performance moyenne de niveau 2 ou supérieur.

Le membership portuaire est maintenant composé à parts égales de ports canadiens et de ports américains.

30%

Près du tiers (30%) des ports participant ont procédé à l'inventaire détaillé des émissions – à l'échelle du port – requis au niveau 4 de l'indicateur sur les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. L'inventaire nécessite des informations détaillées sur les GES (y compris le CO_2, le CH_4 et le N_2O) et divers polluants atmosphériques (y compris les NOx, les SOx, les COV et les matières particulaires) émis sur l'ensemble du territoire de la juridiction du port au cours des cinq années précédentes.

59%

Plus de la moitié (59%) des armateurs ont complété le processus généralement long et complexe de réaliser un inventaire annuel de leurs gaz à effet de serre (GES) pour conserver leur niveau 3.

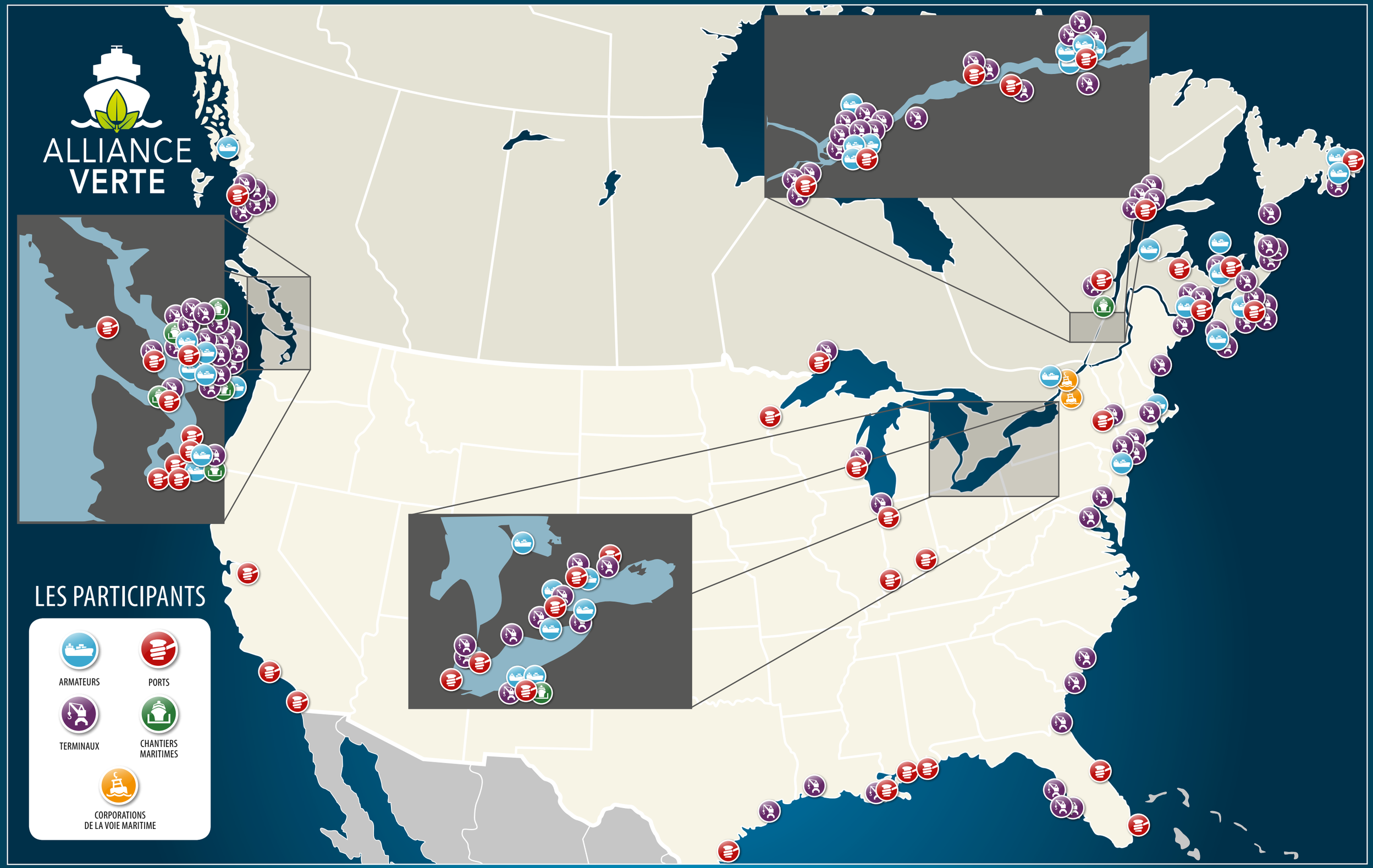
ALLIANCE VERTE
LES PARTICIPANTS
ARMATEURS
PORTS
TERMINAUX
CHANTIERS MARITIMES
CORPORATIONS DE LA VOIE MARITIME

PERFORMANCE PAR NIVEAU

Les résultats de 2018 comptent le groupe de participants le plus important depuis la création du programme en 2007. Même avec cet afflux, 83% des membres participants déclarent une moyenne de niveau 2 ou supérieur.

Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition du nombre de participants par niveau de performance pour l'année d'évaluation 2018, et ce, pour chacun des 12 indicateurs de rendement.

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS AVEC UNE MOYENNE ÉGALE OU SUPÉRIEURE AUX NIVEAUX 1, 2, 3, 4 ET 5

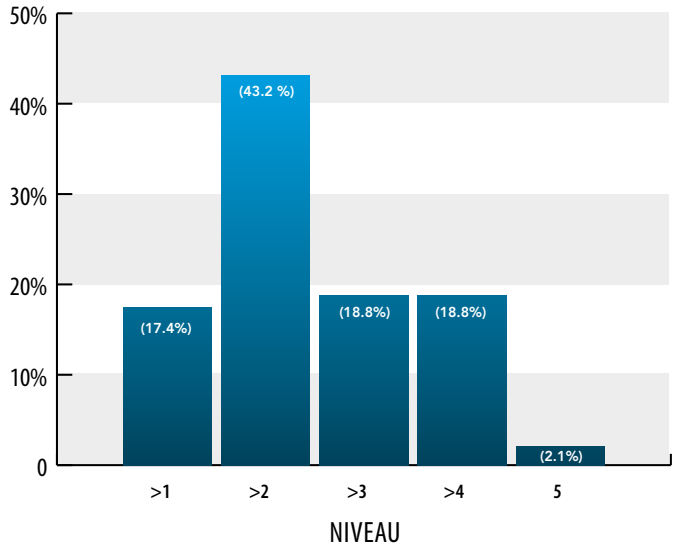

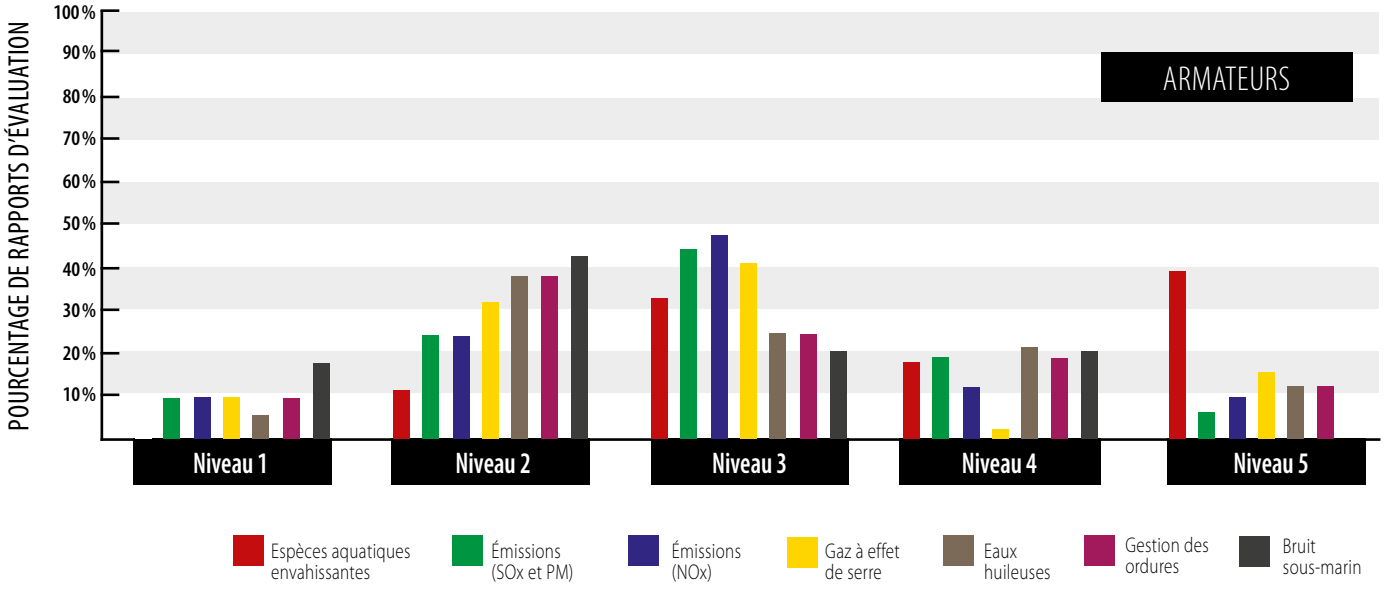

Toutes les statistiques présentées dans les divers graphiques de ce rapport sont basées sur les résultats soumis par les participants en date du 15 mai 2019. Des mises à jour mineures pourront être apportées à la suite de vérifications tardives. Elles seront effectuées dans la version en ligne du rapport, après le colloque GreenTech 2019.

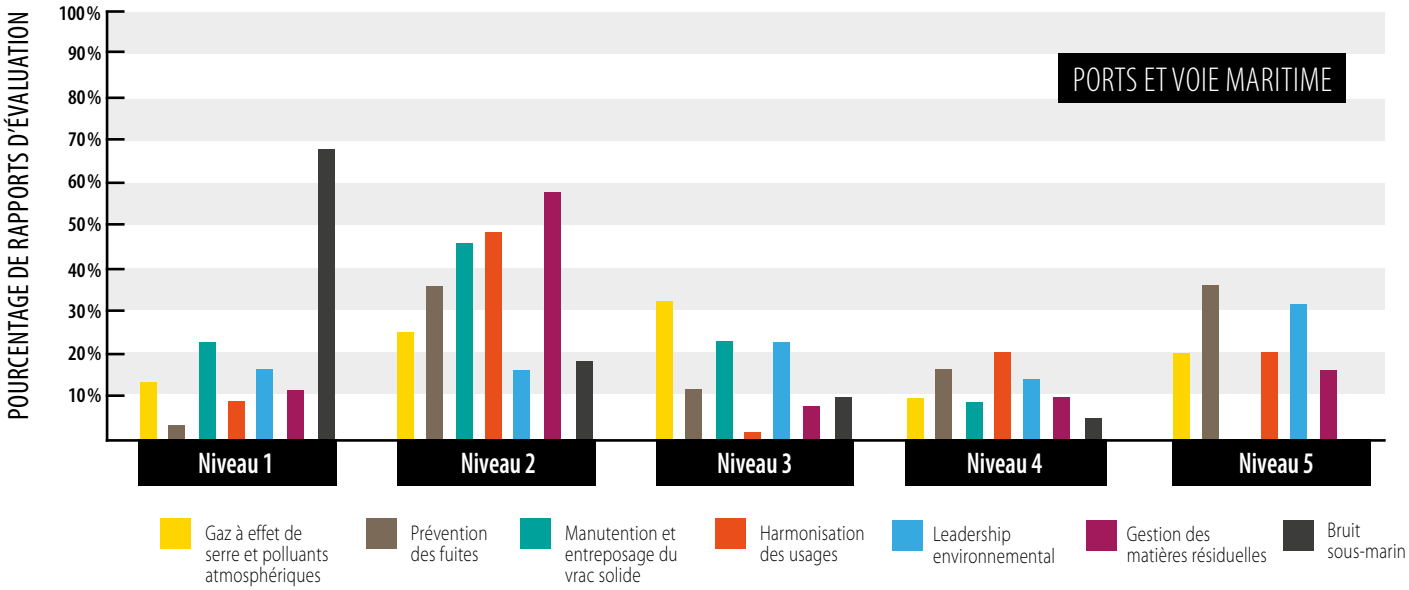
PORTS ET VOIE MARITIME
POURCENTAGE DE RAPPORTS D'ÉVALUATION
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3
Niveau 4
Niveau 5
Gaz à effet de serre et polluants atmosphériques
Prévention des fuites
Manutention et entreposage du vrac solide
Harmonisation des usages
Leadership environnemental
Gestion des matières résiduelles
Bruit sous-marin

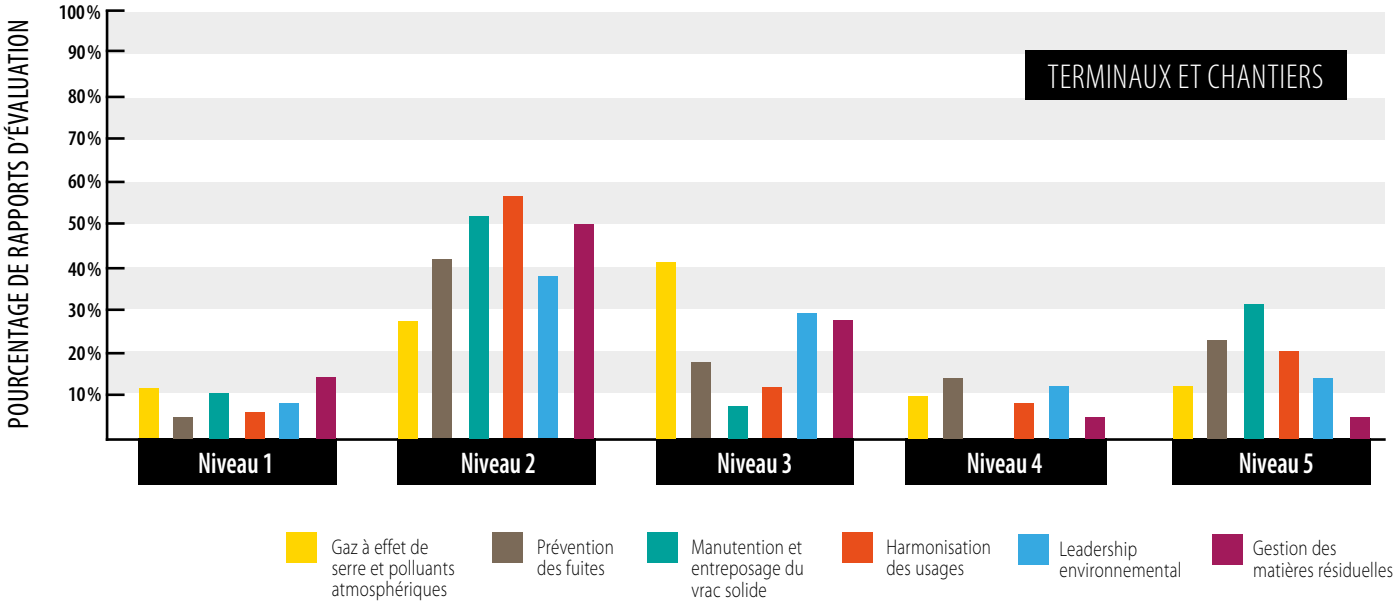
TERMINAUX ET CHANTIERS
POURCENTAGE DE RAPPORTS D'ÉVALUATION
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3
Niveau 4
Niveau 5
Gaz à effet de serre et polluants atmosphériques
Prévention des fuites
Manutention et entreposage du vrac solide
Harmonisation des usages
Leadership environnemental
Gestion des matières résiduelles

RÉSULTATS 2018

1	2	3	4	5
Suivi réglementaire	Meilleures pratiques	Systèmes de gestion intégrés et impacts quantifiés	Technologies de pointe et cibles de réduction	Excellence et leadership

ARMATEURS	ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (SOx & PM)	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (NOx)	GAZ À EFFET DE SERRE	EAUX HUILEUSES	GESTION DES ORDURES	BRUIT SOUS-MARIN
Administration de pilotage des Laurentides	n.a.	2	2	2	2	2	2
Alaska Marine Highway System	n.a.	2	2	2	2	2	1
Algoma Central Corporation	4	4	4	5	5	4	4
Atlantic Towing Limited	5	3	5	5	3	4	3
Bay Ferries Limited*	n.a.	2	2	2	2	2	2
Canada Steamship Lines	4	5	4	5	4	5	4
Canfornav Inc.	5	4	3	5	5	5	2
Croisières AML	3	3	3	3	3	2	3
CSL International	5	3	3	3	4	5	4
CTMA	2	3	3	2	2	3	3
Federal Fleet Services	3	2	2	2	2	3	1
Fednav Limitée	5	4	5	3	4	4	3
Great Lakes Towing Company	n.a.	1	1	1	2	2	n.a.
Groupe Desgagnés Inc.	5	5	5	5	4	5	4
Guardian Ship Management Inc	3	3	3	3	3	3	1
Horizon Maritime	5	3	3	3	5	3	2
Interlake Steamship Company	4	2	2	2	2	2	n.a.
Ledcor Resources and Transportation LP	n.a.	2	2	2	2	1	1
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	n.a.	3	3	3	3	2	3
Lower Lakes Towing Ltd	3	3	3	2	2	2	1
Marine Atlantique Inc.	n.a.	3	3	3	3	3	3
McAsphalt Marine Transportation Ltd.	5	3	3	3	3	3	2
McKeil Marine Limited (Navires de cargaison et croisières)	3	3	3	3	4	4	2
McKeil Marine Limited (Remorqueurs et traversiers)	3	3	3	3	3	4	2
North Arm Transportation Ltd.	n.a.	3	3	2	4	3	2
Northumberland Ferries Limited*	n.a.	2	2	2	2	2	2
Océan	n.a.	4	3	4	4	2	2
Oceanex Inc.	3	4	4	3	5	4	4
Puget Sound Pilots	n.a.	1	1	1	1	1	2
Reformar	2	3	3	3	2	3	2
Saam Smit Canada	n.a.	3	3	3	2	2	2
Seaspan ULC	n.a.	4	4	3	3	4	4
Société de transport d'Owen Sound	n.a.	2	2	2	2	2	n.a.
Société des traversiers du Québec	n.a.	3	3	3	3	2	2
Washington State Ferries*	n.a.	1	1	1	1	1	2

n.a. : non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

ADMINISTRATIONS PORTUAIRES	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	BRUIT SOUS-MARIN
Administration portuaire de Belledune	1	2	1	1	1	1	1
Administration portuaire de Halifax	5	5	n.a.	4	5	5	1
Administration portuaire de Hamilton	3	4	n.a.	4	4	3	n.a.
Administration portuaire de Montréal	5	5	n.a.	5	5	4	n.a.
Administration portuaire de Nanaïmo	2	3	n.a.	2	3	2	1
Administration portuaire de Port Alberni	2	2	n.a.	2	1	2	1
Administration portuaire de Prince Rupert	4	5	n.a.	5	5	4	3
Administration portuaire de Québec	5	5	n.a.	5	5	5	n.a.
Administration portuaire de Saint John, NB	3	4	n.a.	2	3	5	1
Administration portuaire de Sept-Îles	3	3	3	4	5	2	1
Administration portuaire de St. John's, NL	3	3	n.a.	4	3	2	1
Administration portuaire de Thunder Bay	3	2	n.a.	2	3	2	n.a.
Administration portuaire de Trois-Rivières	3	4	n.a.	2	4	2	n.a.
Administration portuaire de Vancouver Fraser	5	5	n.a.	5	5	3	3
Administration portuaire de Windsor	2	2	n.a.	4	3	2	n.a.
Administration portuaire du Saguenay	3	5	n.a.	4	3	2	2
Alabama State Port Authority	3	2	2	2	2	2	n.a.
Canaveral Port Authority	2	5	n.a.	2	2	2	2
Duluth Seaway Port Authority	3	5	4	4	5	2	n.a.
Greater Victoria Harbour Authority	3	5	n.a.	5	3	3	1
Northwest Seaport Alliance	5	2	n.a.	2	4	2	1
Port Charlottetown*	1	2	1	2	1	2	1
Port Everglades	5	5	n.a.	5	5	4	4
Port of Albany	3	2	n.a.	2	3	2	n.a.
Port of Cleveland	3	5	n.a.	2	4	2	n.a.
Port of Corpus Christi	1	2	2	1	2	1	1
Port of Everett	1	3	2	2	2	2	1
Port of Gulfport	2	3	3	2	2	2	1
Port of Hueneme	3	5	n.a.	5	5	5	2
Port of Indiana - Burns Harbor	2	4	n.a.	3	2	2	n.a.
Port of Indiana - Jeffersonville	1	2	1	1	1	1	n.a.
Port of Indiana - Mount Vernon	2	2	n.a.	2	1	1	n.a.
Port Milwaukee	3	2	n.a.	2	3	2	n.a.
Port of Monroe	2	2	2	2	2	2	n.a.
Port of New Orleans	2	4	n.a.	2	5	2	n.a.
Port of Olympia	1	4	2	1	1	1	1
Port of San Diego	5	5	n.a.	5	5	5	1
Port of Seattle	5	4	n.a.	4	5	5	2
Port of Stockton	2	5	3	2	1	2	n.a.
PortsToronto	4	2	2	2	4	2	n.a.
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	4	2	n.a.	2	4	2	n.a.
Société du Port de Valleyfield	3	2	n.a.	2	3	2	n.a.

n.a.: non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

TERMINAUX ET COMPAGNIES D'ARRIMAGE	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
ABC Recycling Ltd.	2	2	n.a.	2	2	2
Bay Ferries Limited*	2	2	n.a.	2	2	2
Ceres Terminals Inc.	3	5	n.a.	3	4	3
Compagnie minière IOC	3	4	5	5	5	3
DP World Prince Rupert Inc.	4	5	n.a.	2	4	3
Empire Stevedoring Co. Ltd (Montréal)	3	3	n.a.	4	2	2
Énergie Valero Inc. (Raffinerie Jean-Gaulin)	4	5	n.a.	5	5	5
Énergie Valero Inc. (Montréal-Est)	3	2	n.a.	2	3	3
Federal Marine Terminals Inc. (Burns Harbor, Cleveland, Hamilton, Milwaukee, Thorold, Albany, Eastport, Port Manatee, Tampa, Lake Charles)	5	4	5	4	3	3
Fraser Surrey Docks	5	4	5	4	4	2
G3 Canada Limited (Québec)	3	2	2	2	3	2
G3 Canada Limited (Trois-Rivières)	3	4	3	2	3	2
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT Bayonne, GCT Deltaport, GCT New York, GCT Vanterm)	5	5	n.a.	5	5	4
Glencore (Quebec)	3	5	5	5	5	3
Groupe Desgagnés Inc. (Relais Nordik, Sept-Îles)	3	3	n.a.	2	2	3
Groupe pétrolier Norcan Inc.	3	3	n.a.	2	3	2
Groupe Somavrac – Porlier Express (Sept-Îles)	3	3	n.a.	2	3	2
Groupe Somavrac – Servitank inc. (Bécancour)	1	2	n.a.	2	2	2
Halterm Container Terminal Limited	4	5	n.a.	2	3	2
Kildair Service ULC	2	2	n.a.	2	2	2
Les Industries McAsphalt Ltée (Eastern Passage, Valleyfield, Oshawa, Hamilton, Port Stanley)	2	4	n.a.	4	3	3
Les services maritimes Valport	3	2	2	2	2	2
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	2	3	n.a.	2	3	2
Logistec Corporation Canada (Montreal, Contrecoeur, Halifax, Saint John, Trois-Rivières, Rideau Bulk, Sept-Iles, Thunder Bay, Toronto)	3	2	3	2	2	2
Logistec USA Inc. (Balterm, Brunswick, Crossglobe, Port Manatee)	3	4	n.a.	2	1	1
Marine Atlantique Inc.	3	3	n.a.	5	4	3
Neptune Bulk Terminals (Canada) Ltd.	5	5	5	5	5	4
New Orleans Terminal LLC	2	5	n.a.	2	3	2
Northumberland Ferries Limited*	2	2	n.a.	2	2	2
Pacific Coast Terminals Co. Ltd.	3	4	5	5	5	3
Pinnacle Renewable Energy Inc.	3	3	3	3	2	2
QSL - Anse au Foulon	3	2	2	2	3	3
QSL - Baie Comeau	2	2	2	2	2	2
QSL - Bas St-Laurent (Matane, Rimouski, Cacouna)	2	2	2	2	2	2
QSL - Beauport	3	2	2	2	3	3
QSL - Bécancour	3	2	2	2	3	1
QSL - Belledune	1	2	2	2	2	2
QSL - Côte Ste-Catherine	2	2	2	2	2	1
QSL - Grande-Anse	3	2	2	2	3	2
QSL - Hamilton	1	2	2	2	2	1
QSL - Oshawa	2	2	1	2	2	2
QSL - Sept-Îles	3	2	2	2	2	2
QSL - Sorel-Tracy	2	1	2	2	2	2
Ridley Terminals Inc.	5	5	5	5	5	4
Rio Tinto (Port Alfred)	5	5	5	5	5	5
Société Terminaux Montréal Gateway	5	4	n.a.	5	5	3
Squamish Terminals Ltd (Member of The Western Group)	4	3	n.a.	5	4	3
Sterling Fuels Limited	3	5	n.a.	3	4	3
Termont Montréal Inc.	2	2	n.a.	2	2	2
Tidal Coast Terminals Ltd.	3	2	2	3	2	2

n.a. : non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

Le tableau des terminaux continue à la page suivante.

TERMINAUX ET COMPAGNIES D'ARRIMAGE	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Trans Mountain Canada (Westridge terminal)	3	3	n.a.	3	4	3
Tymac Launch Service Ltd.	3	2	n.a.	2	2	3
Valleytank Inc.	3	5	n.a.	2	2	2
Washington State Ferries*	2	1	n.a.	1	1	1
Waterfront Petroleum Terminal Company	2	3	1	2	3	2
Waterson Terminal Services LLC	1	2	1	2	2	1
West Coast Reduction Ltd.	4	5	n.a.	3	2	2
Western Stevedoring Co. Ltd. (Lynnterm)	1	2	n.a.	2	3	2
Westshore Terminals Ltd.	3	2	2	5	2	2
Yellowline Asphalt Products Limited	2	5	n.a.	5	2	2

n.a. : non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Corporation de développement de la Voie Maritime du Saint-Laurent / Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent †	4,1	5,0	4,1	5,0	4,1

† Même si les deux corporations de la Voie maritime ont soumis des autoévaluations distinctes à l'Alliance verte et que leurs résultats respectifs ont été vérifiés séparément, elles ont souhaité publier des résultats conjoints, motivées par leur désir d'unir leurs efforts pour atteindre l'excellence environnementale. Les résultats publiés sont la moyenne pondérée des résultats individuels basée sur le nombre d'écluses gérées par chacune des corporations.

CHANTIERS MARITIMES	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Industries Océan Inc.	3	2	2	3	2
Great Lakes Shipyard	1	2	1	1	2
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	2	3	2	3	2
Motive Power Marine	1	2	1	1	1
Seaspan Shipyards and Terminals	4	4	4	4	5
Washington State Ferries*	2	1	1	1	1

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

INTERPRÉTATION

La mention « non applicable » se retrouve à plusieurs endroits dans les tableaux parce que les enjeux environnementaux ne s'appliquent pas à tous les participants. Par exemple, la vaste majorité des remorqueurs et des traversiers ne déchargent pas d'eau de ballast. Cette notion s'applique également dans le cas où un participant n'a pas le contrôle complet des opérations. Par exemple un port ne peut pas appliquer les critères de l'Alliance verte là où un terminal est responsable des opérations : la plupart des administrations portuaires sont des gestionnaires de terrains et n'opèrent pas les terminaux sur leur territoire.

Les résultats publiés reflètent la performance environnementale des participants dans le cadre des indicateurs de rendement du programme environnemental de l'Alliance verte et ne constituent pas une évaluation exhaustive de tous les aspects environnementaux liés aux opérations maritimes. L'Alliance verte ne prétend pas évaluer elle-même la performance environnementale des compagnies participantes. Les résultats font l'objet d'une vérification externe tous les deux ans. Chaque participant doit alors soumettre toute la documentation en lien avec le niveau déclaré pour chacun des indicateurs applicables.

L'ALLIANCE VERTE : CARBONEUTRE!

Depuis 2104, l'Alliance verte compense les émissions de carbone de son colloque annuel, GreenTech. Mais, en 2018, l'Alliance verte a décidé de pousser un cran plus loin cet engagement environnemental.

L'Alliance verte, avec l'aide de Planetair, a donc entrepris de calculer et de compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées en 2018 par les déplacements terrestres ou aériens de tous ses employés – pour se rendre au travail ou lors de voyages d'affaires – ainsi que la consommation d'énergie des locaux qu'elle occupe. L'Alliance verte a ainsi acheté des crédits carbone équivalent à son empreinte pour l'année dernière, soit l'équivalent de 33 tonnes de CO2.

Les crédits carbone utilisées sont certifiés Gold Standard, les plus renommés sur le marché, et sont parrainés par la Fondation David Suzuki et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Ils servent à financer des projets de reboisement urbain et semi-urbain au Québec ainsi que des projets d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de gestion des matières résiduelles, de reforestation, d'amélioration de la production agricole et d'accès à l'eau potable qui changent la vie de communautés partout sur la planète.

L'Alliance verte a arrêté son choix sur ces crédits puisqu'il n'existe actuellement pas de projet Gold standard associé au milieu maritime ou océanique. Ces crédits forestiers proviennent en fait du premier et unique projet homologué Gold Standard en Amérique du Nord.

La certification Gold Standard développe des projets dans les pays non signataires du protocole de Kyoto et assure que ces crédits sont : réels, mesurables, uniques, vérifiés par un tiers indépendant, permanents et additionnels. La durée des projets est de 7 à 10 ans pour les projets d'efficacité énergétique ou de transfert technologique et de 50 ans pour les projets de reforestation.

UN SITE WEB RAJEUNI!

L'Alliance verte a repensé son site Web afin de mieux illustrer les critères spécifiques à chaque niveau de chaque indicateur de rendement, par type de participant.

Armateurs **Ports et Voie maritime** **Terminaux et chantiers maritimes**

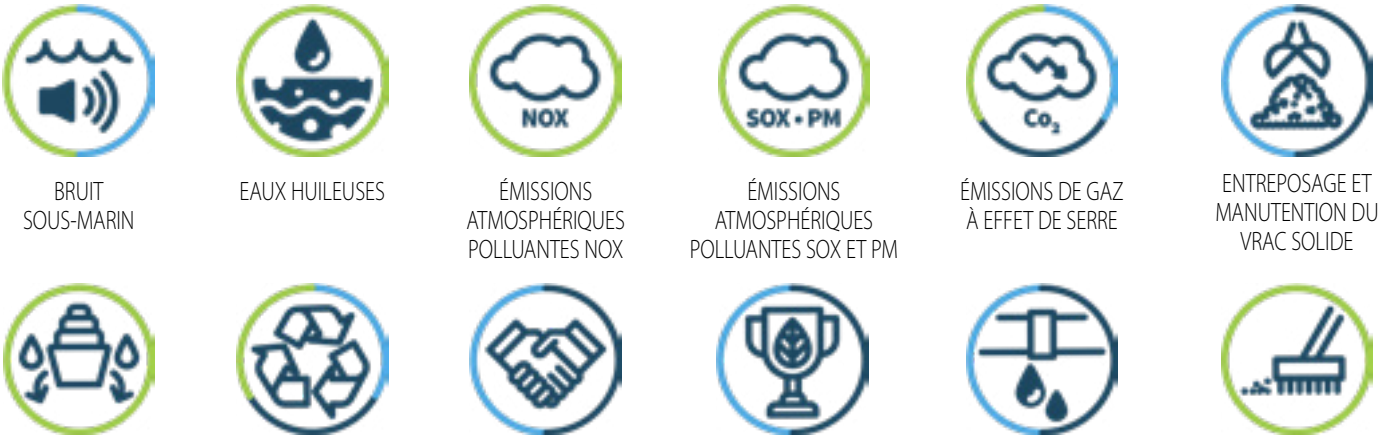

BRUIT SOUS-MARIN

EAUX HUILEUSES

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES POLLUANTES NOX

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES POLLUANTES SOX ET PM

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION DU VRAC SOLIDE

ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

GESTION DES ORDURES ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

HARMONISATION DES USAGES

LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL

PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS

RÉSIDUS DE CARGAISON

BUREAUX

QUÉBEC

25, Du Marché-Champlain, Suite 402
Québec, Québec G1K 4H2

418 649-6004
info@allianceverte.org

SEATTLE

1300 N. Northlake Way, Suite 200
Seattle, Washington, 98103

206 409-3943

HALIFAX

CP 27021 Fenwick
Halifax, Nova Scotia, B3H 4M8

902 680-6348

ÉQUIPE

David Bolduc
Directeur général
david.bolduc@allianceverte.org

Véronique Nolet
Directrice du programme (Saint-Laurent)
veronique.nolet@allianceverte.org

Manon Lanthier
Directrice des communications
manon.lanthier@allianceverte.org

Ariane Charette
Chargée de projet
ariane.charette@allianceverte.org

Eleanor K. N. Kirtley, PhD, PE
Directrice du programme (Côte Ouest et États-Unis)
eleanor.kirtley@green-marine.org

Thomas Grégoire
Directeur du programme (Côte Est et Grands Lacs)
thomas.gregoire@allianceverte.org

ALLIANCE VERTE

alliance verte.org

@GMarine_AVerte